

BOURSES DE RECHERCHE 2024

APPEL À CANDIDATURE



Créées en 2001, les Bourses de Recherche de la Fondation Lefoulon-Delalande ont pour but de promouvoir les activités d'un chercheur post-doctorant travaillant à plein temps dans le domaine cardio-vasculaire au sein d'une structure de recherche française ; les stages de recherche correspondant à un premier post-doctorat au sein de la même structure, et les stages de recherche à l'étranger n'étant pas recevables.

Le sujet de recherche peut porter sur le développement, la physiologie, les pathologies, l'épidémiologie, les thérapeutiques médicales ou chirurgicales cardio-vasculaires à l'exclusion des recherches portant sur la cancérologie.

Le candidat doit être titulaire d'un doctorat en médecine, sciences, pharmacie ou vétérinaire ou d'un diplôme équivalent.

Des bourses d'une durée de deux ans, d'un **montant de 100 000 euros chacune** toutes charges comprises (cotisations retraites, charges sociales), seront attribuées au titre de 2024. Ce montant pourra être porté à 115 000 euros selon l'ancienneté du bénéficiaire et l'appartenance institutionnelle de son laboratoire de recherche. Chaque candidature doit être parrainée par un laboratoire d'accueil qui recevra le montant de la bourse, à charge pour lui de la servir au bénéficiaire et d'établir avec lui un contrat à durée déterminée (CDD) de deux ans.

Elles seront attribuées en 2024 dans les conditions ci-après :

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS : 26 JANVIER 2024

DATE DE DÉCISION D'ATTRIBUTION : 3 AVRIL 2024

CONSTITUTION DES DOSSIERS :

Le dossier de candidature doit comprendre :

- le CV du candidat, comprenant date de naissance et adresse personnelle (impératif)
- l'exposé des recherches déjà réalisées, les résultats obtenus et le profil de carrière envisagé
- la liste chronologique des publications scientifiques (articles originaux et revues présentés séparément)
- les tirés à part des trois publications les plus significatives
- le titre du projet de recherche (impérativement en français)
- un résumé d'une page du projet de recherche (impérativement en français)
- le projet de recherche détaillé, avec un plan précis des expériences à mener par le candidat et les résultats envisagés pendant les deux premières années (10 pages maximum)
- l'intitulé du laboratoire d'accueil et sa composition
- une lettre du directeur du laboratoire d'accueil s'engageant à donner l'aide technique nécessaire au candidat et à lui servir un revenu mensuel de deux ans pour un montant total brut de 100 000 euros
- le nom, titres et qualité des personnels chercheurs ou techniciens devant éventuellement collaborer au projet de recherche
- une lettre de recommandation d'une personnalité scientifique autre que le directeur du laboratoire
- le candidat devra indiquer s'il a déjà reçu une bourse en 2023 et auprès de quel organisme. D'une manière générale, il devra préciser les moyens dont il dispose
- une lettre du candidat s'engageant à :
- informer la Fondation si, ultérieurement à l'attribution de sa bourse, il reçoit une autre dotation de recherche ou change de statut
- faire un rapport d'activité au terme de la bourse obtenue
- mentionner la Fondation dans les publications de travaux réalisés grâce à cette bourse de recherche
- une lettre du directeur du laboratoire d'accueil s'engageant à :
 - o rembourser la Fondation si, ultérieurement à l'attribution de la bourse, le candidat reçoit une autre dotation de recherche ou change de statut
 - o s'assurer lui-même que le candidat adressera effectivement un rapport à l'issue de sa bourse.

Important :

L'attention des candidats est attirée sur le fait que les dossiers incomplets ou arrivés après la date limite de dépôt ne seront pas examinés.

Les dossiers de candidatures doivent être adressés
par **courrier électronique en un fichier unique** (format PDF) à l'adresse suivante :
fondations@institutdefrance.fr

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le Bureau des Fondations :
Tél. : 01 44 41 45 08 – E-mail : alice.carron@institutdefrance.fr

L'appel à candidatures est aussi consultable en ligne à l'adresse suivante :
www.institutdefrance.fr